

Agent d'entretien

Les contraintes du métier

- Manutentions manuelles, postures contraignantes et gestes répétitifs
- Exposition aux produits chimiques (produits ménagers, désinfectants, latex des gants)
- Exposition potentielle aux agents biologiques et infectieux
- Contraintes organisationnelles : amplitudes horaires, chantiers/employeurs multiples, travail isolé
- Exigence de la clientèle

Les effets sur la santé

- Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) : douleurs musculaires et articulaires des membres supérieurs et dos
- Irritation de la peau, muqueuses et voies respiratoires : allergies de contact, urticaire, brûlures chimiques, conjonctivite, asthme
- Maladies infectieuses, bactériennes, virales et parasitaires
- Stress, perturbation de la vie sociale et familiale, hygiène de vie dégradée (troubles du sommeil, désorganisation des repas...)
- Accident du Travail (AT), chute, risque routier, Accident d'Exposition au Sang (AES), Maladie Professionnelle (MP), ...

UNE FORMATION
ADAPTÉE GARANTIT UN
BON PROFESSIONNEL



La prévention

- Toujours penser en priorité à la prévention collective. Anticiper sur l'organisation du travail en amont (planification, effectif suffisant selon la tâche, ...) afin de limiter les contraintes.
- Solliciter de l'aide pour certaines tâches lourdes.
Utiliser les moyens d'aide à la manutention : diable, chariot ...
Alternar les tâches et appliquer les bons gestes et postures.
- Employer du matériel adapté à la tâche : matériel à roulettes, avec manche réglable et/ou télescopique, avec presse, aspirateur léger... (veiller à l'entretien et au bon état du matériel),
- Respecter les consignes d'utilisation et de stockage des produits. Apprendre à lire les étiquettes.
- Ne pas transvaser les produits sinon reproduire l'étiquetage. Ne pas mélanger les produits.
- Se laver les mains à l'eau tiède avec un savon neutre, se sécher les mains en tamponnant, port des gants adaptés à l'activité en nitrile ou vinyle. Utiliser des crèmes hydratantes.
- Porter les Equipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, gants, chaussures fermées, lunettes de protection, ...
- Repérer la trousse de secours de l'entreprise.
- En cas d'accident d'exposition au sang : **Contactez un médecin dans les 4 heures.**